

Paris, le 6 octobre 2020

François Clouet est nommé Directeur général de la Cipav

François Clouet est nommé Directeur général de la Cipav à compter du 5 octobre 2020.

Diplômé de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S), François Clouet dispose d'une longue expérience des fonctions de direction dans les organismes de protection sociale. D'abord Sous-directeur de l'URSSAF de l'Oise, il a ensuite rejoint l'URSSAF Ile-de-France, en tant que Directeur départemental de l'Essonne puis comme Directeur du Pilotage de la Production et du Recouvrement.

François Clouet connaît bien le fonctionnement et les enjeux de la Cipav puisqu'il en a été le Directeur général adjoint de 2015 à 2018.

Dernièrement, il occupait le poste de Directeur du projet d'intégration du régime social des indépendants au régime général, à la Direction de la sécurité sociale, au sein du Ministère des solidarités et de la santé.



À propos de La Cipav

La Cipav, caisse interprofessionnelle des professions libérales, est un organisme de droit privé exerçant une mission de service public, placé sous la tutelle de l'État. Elle a la charge de gérer les régimes obligatoires de retraite (base et complémentaire) et de prévoyance au profit des professions libérales qu'elle protège. La gestion du régime de retraite de base, dont les règles sont les mêmes pour toutes les sections professionnelles de professions libérales, est déléguée par la CNAVPL (Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales).

La Cipav exerce ses missions de service public avec le souci permanent d'amélioration de la performance de gestion, de la qualité de service, de la préservation des droits et des intérêts de la population couverte et la responsabilité d'assurer la pérennité du modèle dans le temps.

Elle recouvre en moyenne chaque année 1,4 milliard d'euros de cotisations retraite et verse 650 millions d'euros de prestations à ses adhérents retraités. Les engagements de la Cipav concernent plus d'1,4 million de professionnels libéraux non retraités qui ont acquis des droits futurs à la retraite auprès d'elle.

La Cipav
9 rue de Vienne – 75403 Paris CEDEX 08 accessible
<https://www.lacipav.fr/>



Contact médias

lacipav@clai2.com

Manon Daffara – 33 (6) 66 16 70 73